



TOURAINE INTER-ÂGE UNIVERSITE

Procès-verbal

de l'Assemblée générale

du 26 novembre 2025

Avant de commencer l'AG proprement dite, la Présidente, Françoise Parisot-Lavillonnière remercie de leur présence les officiels : pour la mairie de Tours, Mme Frédérique Barbier, conseillère municipale déléguée à la vie associative (représentant M. Emmanuel Denis, maire de Tours) ; pour la mairie de Saint-Avertin, M. Laurent Raymond, le maire (représentant M. Frédéric Augis, président de la Métropole) ; Mme Maud Dublineau, conseillère municipale déléguée aux aînés et Mme Evelyne Dupuy, conseillère municipale déléguée à la vie associative ; et M. Frédéric Dagoret, troisième adjoint ; pour la Caisse du Crédit Mutuel : M. Perthuis, président du Crédit Mutuel Tours Val Sud Est ; MM. Christophe Graslin, directeur de Tours Val Sud Est et Jonathan Ardouin, conseiller bancaire.

Après avoir énoncé l'ordre du jour, la Présidente pour ouvrir cette AG, s'appuyait sur le mot « exceptionnelle » scandé plusieurs fois pour caractériser cette association qu'est TIA : exceptionnelle par sa taille car vous êtes en ce jour du 26 novembre 2025, exactement 2824 adhérents (applaudissements) ; exceptionnelle par le tarif de ses activités ; exceptionnelle par la diversité de son offre et la richesse de son catalogue ; exceptionnelle par l'investissement de ses 241 bénévoles. Exceptionnelle aussi par l'engagement des pouvoirs publics qui nous soutiennent financièrement pour certains, matériellement pour d'autres. Exceptionnelle enfin, parce que, dans ce monde incertain où les valeurs de la République, ou tout simplement d'humanité semblent, pour certains, perdre tout son sens, venir à TIA c'est prendre une bouffée d'oxygène et de sérénité.

Avant de donner la parole à Mme Barbier, la Présidente devait remercier la ville de Tours pour son soutien par l'attribution d'une subvention annuelle et le travail commun pour la recherche de salles extérieures dans Tours. Ce que la représentante de la ville devait confirmer en annonçant la possibilité pour TIA de bénéficier de salles supplémentaires en 2026. La Présidente devait aussi ensuite remercier Tours Métropole Val de Loire et le Conseil départemental pour leurs subventions. Avant de donner la parole à M. Laurent Raymond, elle rappelle que la ville de Saint-Avertin depuis l'été 2021 alloue à titre gratuit des salles indispensables aux activités de TIA et que pour la cinquième année consécutive, elle a accepté de renouveler ce don qui représente un effort très conséquent qui se chiffre à 23 500 € (applaudissements). Le maire de Saint-Avertin dans sa réponse rappelle que ce qui ne devait être qu'un dépannage, lié à l'insécurité de certains locaux, est devenu maintenant habituel et se traduit par un bail tacitement reconduit d'une année sur l'autre.

Il réitère l'ambition commune (entre la Ville et TIA) de reconfigurer complètement le site de la Camusière, sur le principe d'une occupation mutualisée des locaux. Il souligne qu'aujourd'hui,

outre les limites que posent les bâtiments actuels du site, leur coût annuel d'entretien s'élève à 1,2 million d'€. Il souligne aussi que c'est un site ancien et très énergivore. Et en conclusion, il ne manquait pas de féliciter la Présidente pour sa gestion et pour le renouvellement de son mandat.

Suivait le rapport moral de la Présidente, échelonné sur cinq axes.

Porter le projet immobilier : avec 6,1 % d'adhésions en plus au cours de l'année (et 20 % au cours de ces trois dernières années), TIA manque cruellement de place en taille et en nombre. Elle souhaite, qu'après les élections municipales, puisse se poser les bases concrètes d'une amélioration de nos capacités d'accueil. Nos besoins, précise-t-elle, ont été évalué à 2800 m² de surface utile à pondérer avec la conservation ou non du bâtiment A3 qui représente une surface de 430 m² utiles, avec possibilité d'agrandissement.

Adapter l'existant et rechercher des salles extérieures citant notamment l'équipement en matériels vidéo et audio de toutes les salles, le remplacement progressif des éclairages par des LED, et surtout les démarches entamées auprès de la mairie de Tours, qu'elle remercie d'être vraiment à l'écoute de TIA pour délocaliser certaines activités (notamment physiques) dans des salles en ville. Elle insiste à nouveau sur le fait de bénéficier, du fait de la générosité du maire de Saint-Avertin de salles mises à disposition à titre gratuit.

Modernisation de nos outils par l'informatisation de la bibliothèque et la refonte du parc informatique. En ce qui concerne la bibliothèque, ce sont 5000 ouvrages qui ont été codés, enregistrés et mis en place, grâce à l'investissement des bénévoles avec Laurence Chalom ; quant au parc informatique, il a fait peau neuve grâce à l'énergie de Daniel Pigelet (applaudissements). Le guide du bénévole et le Vademecum de l'Accueil sont régulièrement mis à jour. TIA dispose de plusieurs outils de communication qui rendent l'association plus lisible et plus attractive d'autant qu'elle participe désormais à de nombreuses manifestations où elle est conviée.

Augmenter notre capacité d'accueil pour les sessions en tension et continuer à diversifier notre offre. Grâce au dynamisme des vice-présidents et de l'engagement sans faille des bénévoles, 6 nouvelles propositions ont pu voir le jour soit plus de 20 sessions supplémentaires en deux ans. Néanmoins certaines activités « en tension » comme dans le domaine des Langues ont besoin de plus d'animateurs.

Archiver nos données. Un groupe d'administrateur a travaillé tout au long de l'année pour mettre en forme nos archives et les rendre accessibles. L'ensemble des bénévoles a été réuni lors d'un séminaire le 25 septembre dernier pour « *imaginer, ensemble à travers cinq ateliers, le futur de TIA* ».

La Présidente devait alors énoncer les quatre axes stratégiques pour l'exercice 2025/2026.

1. **Définir un projet immobilier** réaliste et réalisable à court, très court même, et moyen terme.
2. **Structurer la communication** interne et externe.
3. **Développer notre attractivité** par l'enrichissement du catalogue et donc le recrutement et la fidélisation des bénévoles. Pour soutenir cet engagement nous proposerons cette année d'inscrire au budget de l'année prochaine, une première

mesure, **celle de diminuer le montant de l'adhésion pour les bénévoles**. Par ailleurs, nous proposerons dès cette année une formation de formateur à nos bénévoles.

4. **Archiver nos données** pour mieux transmettre.

Puis la Présidente va rendre hommage aux 241 bénévoles qui chacun dans leur champ de compétences gèrent 2850 adhérents et œuvrent à leur bien-être et à leur satisfaction (applaudissements). Cet engagement va dire la Présidente, reste notre force, mais c'est aussi notre fragilité et de souligner que malgré l'aide au quotidien des trois salariés, Audrey, Baptiste et Agnès (applaudissements), la gestion de TIA devient trop lourde et nécessite le recrutement d'un salarié supplémentaire à temps partiel. Comme il nous semble indispensable de doubler les postes bénévoles particulièrement dans le domaine de gestion informatique et des médias comme de l'enseignement des langues.

Après le rapport moral, Marie-Claude Boissy, présidente adjointe sortante (longuement applaudie pour son travail et son investissement pendant ces neuf années) présente le rapport d'activité.

Confirmant d'abord le chiffre de 2824 adhérents annoncé en début d'Assemblée générale, elle va détailler le chiffre de l'évolution des effectifs depuis 2010 : après un palier autour de 2 900 dans les années 2014 à 2019, il a subi une chute brutale de 15 % en 2020, attribuable aux conséquences sociales de la pandémie de Covid19 ; après 3 années où il est resté stable autour de 2 400 adhérents, il est en forte croissance sur les 2 années écoulées (+296 adhérents en 2 ans), et cette hausse se poursuit sur l'année en cours 2025-26. Cette croissance provient pour une part du retour d'anciens adhérents et pour une autre part de l'enrichissement notable du programme d'activités.

Le profil des adhérents reste assez similaire à celui des années précédentes avec 2/3 de femmes et 1/3 d'hommes, et un âge médian de 72 ans, en légère augmentation (61/70 ans (38 %) ; 71/80 ans (49 %) ; + 80 ans (11 %).

Leur lieu de résidence se répartit ainsi : près de 80 % des adhérents habitent une des 22 communes de la Métropole, avec en tête 32 % habitant Tours (852), 21 % habitant Saint-Avertin (570), et 17 adhérents par exemple viennent d'autres départements que l'Indre-et-Loire.

An nombre des acteurs de TIA, on compte : trois salariés pour environ 2 ETP (1,91ETP) : Audrey Arth, assistante de l'Association, Baptiste Lepsch qui assure la maintenance et la logistique, et Agnès de Amorim chargée de la propreté des locaux ; 24 prestataires pour des activités spécifiques, essentiellement sportives ; enfin la force vive de TIA constituée par les **241 bénévoles** qui font vivre l'association. Presque un adhérent sur 10 est bénévole ! Mais souligne Marie-Claude Boissy, nous ne sommes pas assez nombreux. Elle précise ensuite ceux qui animent une activité : 203 dont par exemple 36 en artistiques, 34 en culturel ; ceux qui font fonctionner TIA : 75 dont 21 administrateurs, 23 pour les permanences de l'accueil, 11 pour la communication interne et externe (Trait d'Union et site internet), 11 pour l'administration des adhérents et 9 pour les services support (comptabilité, services généraux et informatique).

Elle va détailler également le programme d'activité de l'exercice écoulé qui s'est traduit par 245 sessions actives (soit + 6 par rapport à 2023/2024). Ces 245 sessions se répartissent ainsi : 26 en art de vivre, 47 dans le domaine artistique, 9 en bridge, 38 dans le culturel, 21 en multimédia, 47 en langues (dans 9 langues) et 57 en activités physiques dans une trentaine de disciplines.

Plusieurs sessions ont été démultipliées : aquagym, gym douce, Pilates, self-défense, et yoga danse. Au nombre des nouvelles activités : une initiation au carnet de voyage, un atelier de techniques acryliques, un de photo naturaliste, deux nouveaux ateliers d'écriture, et un cours sur les grandes figures de la chanson française. TIA a enregistré un total de 5 727 inscriptions à une session ; en moyenne, un adhérent s'inscrit à un peu plus de 2 activités (2,12 précisément) ; la répartition entre les 7 domaines montre que le plus grand nombre s'inscrit dans les domaines culturel 39 %), sportif (27 %) et artistique (12 %).

Suivra une présentation des événements de l'année : 13 conférences, 9 numéros du Trait d'Union, trois voyages (Naples, Croatie, Toscane), 3 événements dansants (bal country et bal à la guiguette), chant choral et pièce de théâtre au Nouvel Atrium de Saint-Avertin, le prix littéraire, l'exposition des 25 ateliers d'art plastique, la fête des adhérents sous forme de pique-nique géant le 12 juin 2025.

Avant le vote des rapports moral et d'activité, la Présidente annonce qu'il y a 356 présents et 591 pouvoirs. Avec un total de 947, ce qui représente 33,6 % des effectifs, le quorum est bien entendu atteint (applaudissements).

Le vote n°1 est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier est ensuite présenté par le trésorier Henri Grillet.

Le compte de résultat 2024-2025. Pour les produits, un total de 414.649 € avec une progression de 11.204 € par rapport à l'année précédente. L'augmentation des produits est dû à l'augmentation du nombre d'adhérents, l'augmentation du panier moyen, et des taux d'intérêt plus élevés. Le trésorier souligne l'importance considérable du bénévolat, des dons et des contribution volontaires représentant 12 Emplois à Temps Plein (25.000 heures).

Pour les charges. Le total est de 404 691€, en progression de + 38.821 € par rapport à l'année précédente soit un excédent de 9.958 € (qui sera affecté au fonds de réserve). Les évolutions significatives de ces charges sont liées aux achats (rénovation de l'informatique pour 30.106 € et l'informatisation de la bibliothèque), aux Services extérieurs (baisse de la maintenance sur le site Internet), et aux coût salariaux (assistante sur cinq mois l'année précédente) en baisse de 10.598 €.

Comparées au budget, les recettes sont supérieures de 16.314 € (dues aux adhésions) et les dépenses supérieures de 6.356 €. Le bilan financier au 31 août : les réserves s'élèvent à 391.686 € soit près d'une année de fonctionnement ce qui fera dire au trésorier que c'est juste « confortable ». Les liquidités sont importantes puisque 310.875 € ont été encaissés pour l'exercice suivant. Les avoirs perçus à cette date représentent près de 90 % de nos recettes non dépensées.

Les contrôleurs aux comptes, François Reboul et Pascal Favreau viennent présenter leur rapport annuel. Pour Pascal Favreau ce sera sa dernière intervention puisqu'il arrive au bout de ses six ans statutaires : il est donc applaudi chaleureusement. Les contrôleurs affirment avoir obtenu les éléments suffisants et sincères pour asseoir leur jugement et qu'ils ont reçu une image fiable du patrimoine et de l'activité de TIA au 25 octobre 2025. Ils approuvent donc les comptes de l'Association et tiennent à remercier l'équipe des bénévoles de la comptabilité pour leur travail.

Le vote n°2 : Approbation du rapport financier à l'unanimité.

Le vote n°3 : Affectation des résultats : verser le résultat excédentaire de 9 958 € sur le fonds de réserve. Approuvé à l'unanimité.

Le vote n°4 : Donner quitus aux dirigeants pour l'exercice 2024-2025. Approuvé à l'unanimité.

On passe ensuite au renouvellement du Conseil d'administration. Après une présentation rapide de la composition du CA et des fonctions respectives de chacun, la Présidente informait que quatre membres (Marie-Claude Boissy, Hervé Cannet, Anne-Marie Courant et Maryse Valadier) ne se représentaient pas, que trois (Joëlle Jarrige, Bernard Meunier et Marylène Mousset) acceptaient de renouveler leur mandat et qu'il y avait deux nouvelles candidatures (Annick Cavalin et Véronique Meunier).

Le vote n°5 : Renouvellement du Conseil d'administration (à bulletin secret). Le résultat sera connu après dépouillement des bulletins.

Retour du trésorier pour présenter les budgets prévisionnels pour l'exercice 2025/2026 soulignant que celui-ci est soumis à peu d'incertitudes.

Pour les produits. Le total prévu est de 435.900 € avec une hypothèse de 2850 adhérents (chiffre qui pourrait être atteint dès le mois de février à la clôture des inscriptions) soit + 152 adhérents et un panier moyen de 134 € (soit + 3,08 € ou + 2,35 %). Il est prévu aussi la conservation des subventions de Tours Métropole et de la ville de Tours ainsi qu'une baisse des taux d'intérêt des produits financiers sur la période concernée.

Pour les charges : le total prévu est de 435.900 € soit + 31.209 € par rapport à l'exercice précédent. Cela est dû aux coûts salariaux (embauche d'une salariée à mi-temps et rattrapage de l'inflation), aux achats (pour la bibliothèque et le matériel des nouvelles activités), ainsi qu'à d'autres services extérieurs : les prestataires d'activités dont le taux horaire passera de 43,50 € à 44,80 € ; et à la prévision de location de salles extérieures chiffrée à + 26.000 €.

D'autre part, des projets sont envisagés pour un total de 25.000 € en charges et investissements comprenant l'achat d'un système de transmission des conférences, le remplacement de tables, et la peinture des plafonds du 2^e étage du château.

Conclusion du trésorier qui remercie les vice-présidents de leur bonne gestion de l'argent de TIA, **le budget est en équilibre.**

Le vote n° 6 : Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2025/2026. Approuvé à l'unanimité.

La Présidente après avoir fait applaudir le trésorier va passer au vote concernant le montant des droits d'adhésions pour l'exercice 2026/2027. Si le montant pour les adhérents est maintenu et stabilisé à 55 €, celui des bénévoles, comme annoncé lors du rapport moral, va passer à 27 €.

Le vote n°7 est donc en deux parties : Maintien des droits d'adhésions 2026/2027 à 55 € pour les adhérents : approuvé à l'unanimité.

Baisse des droits d'adhésion pour les bénévoles à 27 € : approuvé à l'unanimité sous les applaudissements.

La Présidente devait alors remercier Pascal Favreau, contrôleur aux comptes en fin de mandat et annoncer les deux candidatures à ce poste : François Reboul et Alain Phalipou.

Le vote n°8 : Election des contrôleurs aux comptes. Les deux candidatures sont approuvées à l'unanimité.

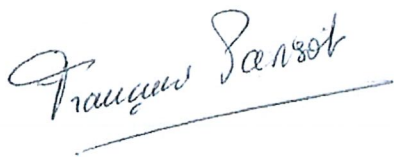
Suit une présentation du programme des festivités à venir dont 4 voyages, un bal country et un après-midi dansant à la guinguette, une dictée des adhérents, chorale et théâtre à l'Atrium, exposition artistique, et fête des adhérents le jeudi 18 juin 2026.

Les résultats des élections au Conseil d'administration sont communiqués. 356 présents + 591 pouvoirs soit 947 voix. 940 bulletins recueillis ; 3 bulletins blancs soit 937 exprimés. Tous les candidats nouveaux ou renouvelés sont déclarés élus.

Après deux questions concernant le caractère prioritaire des syndicats pour l'occupation de la salle 100 et l'encombrement des parkings lors des sessions de géopolitique, la Présidente déclare l'Assemblée générale close et invite les participants au traditionnel pot de l'amitié.

La Présidente

Françoise PARISOT-LAVILLONNIERE



Le secrétaire

Hervé Cannel
(et Joëlle Mounier)